

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Lydiane Dugas-Legault

<https://www.cadre21.org/membres/6ccae62c2a8d879f136d7ee7>

Date d'obtention : 2023-11-27 20:02:36

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je retiens les différentes étapes de l'intervention et les nuances de contexte qui influencent son utilisation: malveillance, situation survenue en milieu scolaire, etc. Par ailleurs, je retiens que malgré la méthode d'intervention, un professionnel se doit de répondre aux règles déontologiques de son ordre professionnel s'il y a lieu. Je retiens aussi que la méthode sexto s'adresse aux jeunes du secondaire. Je retiens aussi que nous pouvons confisquer le cellulaire d'un jeune si nous soupçonnons qu'il contient du contenu de pornographie juvénile. Je retiens qu'habituellement, suite à un sextage, les jeunes sont habituellement rencontrés en mode prévention par les policiers et qu'une enquête n'est pas nécessairement ouverte.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

D'abord, la formation changera certaines des questions que j'utiliserai pour intervenir auprès d'un jeune vivant une situation de sextage en utilisant le formulaire de questions. Par ailleurs, il changera la façon dont je perçois les interventions policières qui seront ajustées en conséquence de la situation, de l'âge et qui promouvaient une prévention.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

à la nature et intention derrière les sextos dans le but de comprendre si c'était un acte impuslif ou malveillant. Par ailleurs, je me ferai attention à bien utiliser le formulaire de questions pour ne pas induire certaines informations aux élèves dans le but d'avoir un portrait le plus réel et objectif possible qui pourra servir aux policiers lors de l'investigation.

Aussi, je ferais attention à confisquer les cellulaires des personnes concernées dès qu'un doute a lieu dans le but de laisser les policiers réaliser leur enquête et les démarches nécessaires.